



CONSEILS DE POSE

Retrouvez nos vidéos sur le site de www.fabemi.fr

- Pose des dallages sur chape béton
- Pose des dallages sur assise souple (sable)
- Pose des dallages sur plots polymères
- Pose des pavés sur sable

BRADSTONE



CONSEILS DE POSE

Généralités

Quel que soit le type de revêtement de sol que vous aurez choisi, celui-ci doit toujours être posé avec **une pente de 2% minimum**. De plus, la pente du fond de forme doit être identique à celle du sol fini. Prévoyez également des évacuations d'eau.

Des nuances de teintes dues aux matériaux naturels utilisés peuvent exister.

Vous devez approvisionner la totalité des produits **avant le démarrage des travaux et lors de la pose, vous devez panacher les palettes**.

Les reliefs, les états de surface et les teintes des produits présentés sur les photos, les expositions et les présentoirs ne sont pas contractuels, ils peuvent parfois différer de ceux livrés, en raison des aléas des procédés de fabrication.

Quelques variations dimensionnelles inhérentes à l'aspect volontairement rustique de nos productions peuvent être constatées. Celles-ci ne sauraient être un sujet de réclamation ou litige dans la mesure où elles restent dans les tolérances généralement admises en la matière. Assurez-vous dès réception que les produits reçus correspondent bien à vos attentes, dans le cas contraire nous vous demandons de nous en faire part avant pose.

Respectez les normes en vigueur concernant l'épaisseur des produits en fonction de leur utilisation (piéton, circulation limitée, circulation intense...).

Voir la nomenclature produits sur notre catalogue.

Pour être recevables, les réclamations d'aspects ou autres devront être faites avant la pose du produit, notre responsabilité se limitant au seul remplacement des produits défectueux, à l'exclusion de toute participation aux frais de dépose et repose.

La pose des produits équivaut à leur acceptation. Les modalités de garanties applicables à nos produits sont mentionnées au paragraphe 8 de nos « conditions générales de ventes » telles qu'énoncées au verso de nos tarifs et factures.

Entretien

L'environnement immédiat : pollens, poussière, feuilles et végétaux, présence de sels minéraux dans le sol, sont autant d'éléments qui assureront aux surfaces posées, un vieillissement et une patine naturelle qui leur sera propre. Comme tous les produits poreux, l'exposition des produits de notre gamme Béton les rendent sensibles aux conditions climatiques et environnementales (pollution).

Si vous souhaitez limiter :

- les phénomènes d'efflorescences,
- la formation de mousses et moisissures,
- l'incrustation des tâches domestiques et végétales et faciliter l'entretien de votre dallage, la PROTECTION avec les produits de traitement FABEMI est alors OBLIGATOIRE. Avant toute application le traitement des surfaces avec notre produit NETTOYAGE est nécessaire.

Dans tous les cas, il faut assurer le nettoyage régulier des surfaces, recouvertes par des végétaux ou autres éléments susceptibles de laisser des traces difficiles à faire disparaître par la suite.

Ne jamais utiliser de nettoyeur haute pression ou nettoyeur à vapeur. Afin d'éviter l'apparition de taches brunes irréversibles, n'utilisez pas d'engrais et produits anti-mousses contenant des sulfates de fer, à proximité de nos dallages. Utilisation strictement interdite de produits de type acide ou dérivés, sels de déverglacage ou autres produits occasionnant une détérioration irrémédiable de la surface des produits.

Jusqu'à la pose, nos produits doivent toujours être stockés **verticalement**, à l'abri des intempéries et les billes ou intercalaires doivent rester présents pour maintenir une ventilation entre les produits. L'empilage des produits à plat est à proscrire. La pose des produits équivaut à leur acceptation.

Niveaux : quel que soit le principe de pose retenu, une pente minimum de 2% doit être présente sur l'assise, puis sur le revêtement de sol. La pente doit permettre l'évacuation des eaux en s'éloignant des murs de l'habitation.
Drainage : un drain périphérique doit être réalisé pour compléter la canalisation des eaux pluviales de l'ouvrage.

1 - Préparation du support

1.1 – Pour pose sur assise souple

Décapez le sol de sa terre meuble végétale sur environ 15 à 20 cm. Veillez à donner au fond de forme la même pente (2%) que le sol fini. Posez une nappe géotextile sur le fond de votre fondation : cela limite la repousse de mauvaises herbes, stabilise votre ouvrage et assure un meilleur drainage.

Effectuez ensuite un apport de matériaux concassés 0/31,5 que vous compacterez à l'aide d'une plaque vibrante.

1.2 – Pour pose sur assise rigide (dalle béton armé)

Décapez le sol comme ci-dessus puis placez un film anti-remontées capillaires, mettez en place l'armature nécessaire et coulez le béton sur l'épaisseur définie : celle-ci peut varier en fonction des charges prévues.

Des joints de fractionnement doivent délimiter des surfaces de 20 m² au maximum, avec une longueur maximum de 5 m.

La dalle en béton doit présenter une pente de 2% au minimum, être âgée de 2 mois au moins avant la mise en œuvre du dallage, et les défauts de planéité doivent être inférieurs à 5 mm sous la règle de 2 m.

2 - Pose d'un dallage en béton

Lors de la pose, ne pas faire tremper les dalles afin d'éviter les remontées de chaux. Quelle que soit la nature du lit de pose, sauf pose collée, celui-ci doit avoir une action drainante afin d'éviter des accumulations d'eau au niveau de la sous-face des dalles.

Pour des dallages d'épaisseur inférieure à 35 mm, l'utilisation d'un maillet, même en caoutchouc, est interdite car elle peut entraîner la formation de microfissures. Dans le cadre d'une pose sur assise rigide, s'assurer de la propreté de la surface de collage arrière des produits, par brossage et dépolissage. Hormis pour les dalles **HORIZON**, nos dallages sont destinés à usage strictement piétonnier.

2.1 – Pose sur gravillons (dallage d'épaisseur supérieure ou égale à 30 mm)

Pour cette technique, le lit de pose doit être prévu sur une épaisseur de 3 cm ± 1 cm et d'une granulométrie de 2/4, 4/6,3 ou 2/6,3. La pose des dallages doit respecter la norme NF P98-335.

2.2 – Pose sur lit de sable (dallage d'épaisseur supérieure ou égale à 30 mm)

Le sable utilisé doit être lavé (sable de rivière ou autre). Le lit de pose doit avoir une épaisseur de 3 cm ± 1 cm et une granulométrie de 0/4 ou 0/6,3. La pose des dallages doit respecter la norme NF P98-335.

2.3 – Pose sur chape mortier (sur assise rigide en béton uniquement)

Ce mode de pose requiert des compétences professionnelles (prise en compte des dilatations, désolidarisation des couches et drainage...).

La pose des dalles s'effectue selon le DTU 52.1 Revêtements de sols scellés.



Égalisation de la couche de sable à l'aide de cales de niveau.



Mise en place des dallages (ici des dalles Castellane pack multiformat) sur lit de sable parfaitement de niveau.

2.4 – Pose à la colle (sur assise rigide en béton uniquement)

N'effectuez la pose à la colle que sur un support parfaitement sec, propre et dépolssiéré.

Le mortier colle choisi sera de préférence de type « C2S ». La pose des dallages doit toujours s'effectuer en double encollage.

Travailler très proprement en nettoyant au fur et à mesure les traces de mortier colle sur la face visible des dallages car elles seront difficiles à éliminer une fois sèches. Les joints de fractionnement du support sont à respecter lors de la pose. **Se conformer pour la pose au « Guide de pose Produits de dallages préfabriqués en béton pour l'extérieur »** DPI03 - novembre 2011 – Document réalisé par le CERIB.

2.5 – Pose sur plots réglables polymère

Seules les dalles **HORIZON** de classe de résistance T7 et **HORIZON** de classe de résistance T11[®] peuvent être posées sur plots plastiques.

Cette technique présente de nombreux avantages :

- elle offre la possibilité de pouvoir poser le dallage avec un lit de pose d'une épaisseur réduite ;
 - elle permet d'obtenir un meilleur drainage au niveau de la sous-face des dalles ;
 - elle permet d'accéder facilement au fond de forme par un démontage rapide des produits ;
 - elle se caractérise aussi par sa rapidité d'exécution nettement supérieure aux autres techniques ;
 - elle ne nécessite pas l'utilisation d'autres matériaux que les plots plastiques.
- Absence de sable, gravillon, ciment, mortier de jointoiment...

La hauteur des plots doit être au maximum de 15 cm. Hormis dans le cas d'un revêtement d'étanchéité, elle s'effectue sur une assise rigide (dalle en béton) dont la planéité doit être inférieure à 5 mm sous une règle de 2 m. Un soin particulier doit être apporté lors de la réalisation de l'assise pour permettre d'obtenir la planéité recherchée. Pour pallier aux variations d'épaisseurs inhérentes à notre fabrication, il est ponctuellement nécessaire de procéder à un calage des produits lors de la pose. Dans notre gamme de traitement Fabemi, nous possédons des jeux de calles de différentes épaisseurs destinées à cette utilisation.

2.6 – Joints des dallages

Le remplissage des joints est obligatoire sauf dans le cadre d'une pose sur plots réglables polymères (paragraphe 2.5). La largeur des joints doit être de 10mm mini et 40mm maxi.

Pose sur assise souple (paragraphe 2.1 et 2.2) : remplissage des joints des dallages au sable (pas d'utilisation de sable polymère).

Pose sur assise rigide (paragraphe 2.3 et 2.4) : remplissage des joints des dallages au mortier (FABJOINT). Application à la poche ou machine à jointer (pas de barbotine répandue en surface). Nettoyer les excédents à l'aide d'une éponge humide.

La largeur des joints doit être de 10 mm au minimum et 40 mm au maximum. Le mortier FABJOINT s'applique exclusivement à la poche ou à la machine à jointer (surtout, ne pas faire de barbotine). Nettoyer rapidement les débordements et lisser les joints, ôter les excédents de produit avec une éponge humide soigneusement rincée lors de chaque passe. Après réalisation des joints, le respect d'un temps de séchage d'environ 1 mois est nécessaire pour tout traitement des surfaces.

3 - Pose des margelles en béton

La pose des margelles d'une piscine doit s'effectuer au mortier colle, comme décrit au point 2.4. Le dimensionnement de l'arase de l'ouvrage doit correspondre à la surface des margelles pour leur permettre de reposer sur toute leur largeur, sans débordements.

3.1 - Joints des margelles

Les joints des margelles seront réalisés à l'aide du mortier FABJOINT. On prendra soin, tous les 5 mètres, de prévoir un joint souple, en mastic élastomère, dont le rôle sera celui d'un joint de dilatation.

4 - Pose d'un dallage en pierre naturelle

Préparation du support : pose sur assise rigide (dalle béton conforme aux exigences du DTU 52.2).

Décapez le sol comme ci-dessus puis placez un film anti-remontées capillaires, mettez en place l'armature nécessaire et coulez le béton sur l'épaisseur définie : celle-ci peut varier en fonction des charges prévues.

Des joints de fractionnement doivent délimiter des surfaces de 20 m² au maximum, avec une longueur maximum de 5 m.

La dalle en béton doit présenter une pente de 2% au minimum, être âgée de 2 mois au moins avant la mise en œuvre du dallage, et les défauts de planéité doivent être inférieurs à 5 mm sous la règle de 2 m.

4.1 - Pose du dallage en pierre naturelle : l'utilisation d'un maillet, même en caoutchouc, est interdite car elle peut entraîner la formation de microfissures. S'assurer de la propreté de la surface de collage arrière des produits, par brossage et dépolissage.

Poser à la colle sur assise rigide béton.

N'effectuer la pose à la colle que sur un support parfaitement sec, propre et dépolssiéré.

Le mortier colle choisi sera de préférence de type « C2S ».

La pose des dallages doit toujours s'effectuer en double encollage.

Travailler très proprement en nettoyant au fur et à mesure les traces de mortier colle sur la face visible des dallages car elles seront difficiles à éliminer une fois sèches. Les joints de fractionnement du support sont à respecter lors de la pose.

4.2 - Joints du dallage en Pierre Naturelle : le remplissage des joints de dallage est obligatoire !

La largeur des joints doit être de 6 mm au minimum et 40 mm au maximum. Ils doivent être réalisés à l'aide du mortier FABJOINT qui s'applique exclusivement à la poche ou à la machine à jointer.

Nettoyez rapidement les débordements et lissez les joints, ôtez les excédents de produit avec une éponge humide soigneusement rincée lors de chaque passe.

Après réalisation des joints, le respect d'un temps de séchage d'environ 1 mois est nécessaire pour tout traitement des surfaces.

5 - Pose de margelles en pierre naturelle

La pose des margelles d'une piscine doit s'effectuer au mortier colle, comme décrit au point 2.4. Le dimensionnement de l'arase de l'ouvrage doit correspondre à la surface des margelles pour leur permettre de reposer sur toute leur largeur, sans débordements.

5.1 - Joints des margelles : les joints des margelles seront réalisés à l'aide du mortier FABJOINT.

On prendra soin, tous les 5 m, de prévoir un joint souple, en mastic élastomère, dont le rôle sera celui d'un joint de dilatation.

6 - Pose d'un dallage en céramique

Quelle que soit la nature du lit de pose, sauf pose collée, celui-ci doit avoir une action drainante afin d'éviter les accumulations d'eau au niveau de la sous-face des dalles.

6.1 - Préparation du support

6.1.1 - Pose sur assise souple - Décapez le sol de sa terre meuble végétale sur environ 15 à 20 cm. Veillez à donner au fond de forme une pente de 2% minimum. Posez une nappe géotextile sur le fond de votre fondation : cela limite la repousse de mauvaises herbes, stabilise votre ouvrage et assure un meilleur drainage. Effectuez ensuite un apport de matériaux concassés 0/30 que vous compacterez à l'aide d'une plaque vibrante.

6.1.2 – Pose sur assise rigide (dalle béton armé)

Décapez le sol comme ci-dessus puis placez un film anti-remontées capillaires, mettez en place l'armature nécessaire et coulez le béton sur l'épaisseur définie : celle-ci peut varier en fonction des charges prévues.

Des joints de fractionnement doivent délimiter des surfaces de 20 m² au maximum, avec une longueur maximum de 5 m.

La dalle en béton doit présenter une pente de 2% au minimum, être âgée de 2 mois au moins avant la mise en œuvre du dallage, et les défauts de planéité doivent être inférieurs à 5 mm sous la règle de 2 m.

6.2 Pose d'un dallage

6.2.1 Pose sur gravillon - Pour cette technique, le lit de pose doit être prévu sur une épaisseur de 3 cm ± 1 et d'une granulométrie de 2/4, 4/6,3 ou 2/6,3.

6.2.2 Pose sur lit de sable - Le sable utilisé doit être lavé (sable de rivière ou autre). Le lit de pose doit avoir une épaisseur de 3 cm ± 1.

6.2.3 Pose sur gazon (type pas japonais) - Les dalles céramiques peuvent être posées directement dans l'herbe sur un lit de sable de 5 cm, en pose type « pas japonais ». Nous préconisons de préparer le support de façon à ce que les dalles soient sur une assise parfaitement plane afin que les dalles portent sur toute leur sous-face.



Pose sur gravillon



Pose sur gazon

* Fabriquées dans notre site de production de Villegusien (52).

6.2.4 Pose sur chape mortier - (sur assise rigide en béton uniquement). Ce mode de pose requiert des compétences professionnelles (prise en compte des dilatations, désolidarisation des couches et drainage...). La pose scellée doit respecter le DTU 52.1 - novembre 2010.

6.2.5 Pose à la colle - (sur support rigide type dalle béton conforme aux exigences du DTU 52.2) Le support doit présenter une pente de 2 %, pour l'écoulement des eaux.

N'effectuez la pose à la colle que sur un support parfaitement sec, propre et dépolé. Le mortier colle choisi sera obligatoirement de type « C2 », amélioré.



La pose des dallages céramique doit toujours s'effectuer en double encollage.

Travailler très proprement en nettoyant au fur et à mesure les traces de mortier colle sur la face visible des dalles car elles seront difficiles à éliminer une fois sèches. Les joints de fractionnement du support sont à respecter, et doivent être prolongés jusqu'à la surface du revêtement. La pose à la colle doit respecter les règles professionnelles établies au DTU 52.2.

Pose à la colle

prolongés jusqu'à la surface du revêtement. La pose à la colle doit respecter les règles professionnelles établies au DTU 52.2.

6.2.6 Pose sur plots réglables polymère - La pose des dalles céramique sur plots doit être réalisée en référence aux documents suivants :



Pose sur plots réglables polymère

- pour les plots « QB43 Plot support / référentiel de certification »,
- pour la pose « QB-UPEC Guide de conception et de mise en œuvre – cahier 3798 ».

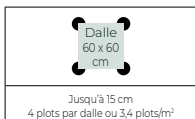
La tolérance de planéité du support doit être de 5 mm sous une règle de 2 m. Nous recommandons le respect d'une pente de 2% minimum.

Pour information : l'absence de pente favorise la rétention d'eau sur le revêtement et les risques de glissance.

Une évacuation régulière de l'eau de surface à l'aide d'une raclette est préconisée.

Avant toute installation, il est primordial de vérifier et d'adapter les dalles à l'usage qui sera fait de la surface créée conformément au DTU 431 :

- La hauteur maximale jusqu'à la sous face des dalles doit être ≤ 15 cm.
 - La pose des dalles sur plots est réservée à un usage strictement piétonnier.
- La mise en œuvre sur plot d'une dalle céramique nécessite :



6.3 Joints des dalles en céramique

Le remplissage des joints des dallages est obligatoire dans tous les cas sauf pour :

- la pose de tout dallage sur gravillons et sables (points 6.2.1, 6.2.2 et 6.2.3),
- dans le cas de pose sur plots.

La pose à joint nul n'est pas admise en pose collée ou scellée. Si nécessaire, le mortier de jointolement devra correspondre à un usage extérieur et sa granulométrie adaptée à la largeur du joint.

Le DTU 52.2 préconise, en usage extérieur, un joint de 5 mm d'épaisseur. Pour les poses nécessitant la réalisation d'un joint plus fin, il convient de faire valider au maître d'œuvre et au maître d'ouvrage, la possibilité de réaliser l'ouvrage en question, et d'utiliser un mortier de jointolement adapté aux joints fins (granulométrie, performances techniques et mécaniques).

6.3.1 Les joints de fractionnement et joints périphériques

Les joints de fractionnement doivent être de 5 mm de large au moins et être réalisés soit avec un profilé compressible placé dans le lit du produit de collage, lors de la pose des éléments de revêtement, soit en remplissage avec un mastic élastomère adapté.

À chaque butée devra un mur de gros œuvre, un joint périphérique de 3 mm minimum devra être réservé, pour être rempli par un profilé compressible ou un mastic élastomère adapté.

7 - Pose des pavés

La pose des pavés doit respecter la norme NF P98-335.

Préparer le support comme décrit au point 1.1

Lit de pose : étaler une couche de sable de rivière lavé que vous tirerez à la règle posée sur des cales de niveau. Après compactage le lit de pose doit avoir une épaisseur de 3 cm ± 1 cm.

Dans le cas d'un terrain avec une forte pente, utilisez un lit de pose en sable stabilisé (mélange de sable sec et de ciment dosé à 100 kg/m³).

Poser les pavés à l'avancement en vous déplaçant sur les produits déjà posés.

7.1 - Joints des pavés

Il est obligatoire de jointer une surface en pavés. Le remplissage des joints doit avoir lieu avant la mise en circulation de l'ouvrage, cette opération stabilise ce dernier. Employer un sable fin qui sera soigneusement balayé dans les interstices entre les pavés. Largeur des joints : de l'ordre de 3 mm. Balayer la surface des pavés et la compacter en utilisant une plaque vibrante dont le sabot est protégé par un feutre.



Utiliser un sable fin versé directement sur la surface pavée.



Veiller à bien faire pénétrer le sable dans les joints à l'aide d'un balai, puis compacter pour assurer une bonne pénétration du sable.



Compacter en utilisant une plaque protégée par un feutre.



Égaliser le lit de pose à l'aide d'une règle.



Vérifier la parfaite planéité du support lors de la pose des premiers pavés.



Ajuster la position des pavés à l'aide d'un maillet en caoutchouc.



Déplacez-vous à l'aide d'une planche sur les pavés déjà posés.

8 - Pose des chaperons de murs et chapeaux de piliers

Nos chaperons de murs et chapeaux de piliers se fixent sur l'ouvrage au mortier colle, par double encollage, et se jointent au mortier Fabjoint.

La largeur des joints doit être de 8 à 10 mm. Respecter un joint de dilatation tous les 5 mètres.

ATTENTION... EFFLORESCENCES ET CARBONATATION !

Ces phénomènes peuvent apparaître sur certaines dalles ou pavés béton. Ils se présentent sous forme de traces, voiles blancs ou foncés et résultent d'une réaction chimique non maîtrisable du ciment de composition ou de pose. Ils surviennent après fabrication et n'altèrent en rien la qualité des produits. Ils sont supposés connus et acceptés du client lors de l'achat. Ils ne peuvent être en aucun cas une cause de contestation et ne pourront donner lieu à aucune indemnité ni remplacement de marchandises.

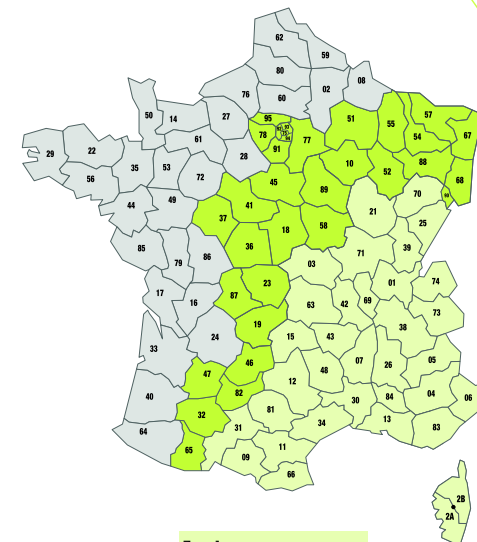
Notre client professionnel s'oblige à transmettre cette même information à chacun de ses propres clients de sorte que la responsabilité de la société FABEMI ne soit jamais impliquée en cas d'apparition de ces phénomènes.



Fabemi

TERRASSE & JARDIN

Zones de distribution



- Zone 1
- Zone 2
- Zone 3

Logistique

Des solutions adaptées à vos besoins

Franco 1 PALETTE – livraison sous 10 JOURS OUVRÉS
65€/palette (à appliquer sur le tarif net 2022 franco 3/8 palettes)

Franco 2 PALETTES – livraison sous 10 JOURS OUVRÉS –
65€/palette (à appliquer sur le tarif net 2022 franco 3/8 palettes)

Franco 25 TONNES – livraison sous 72H

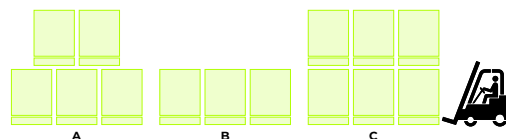
Franco DEMI-CAMION – livraison sous 10 JOURS OUVRÉS

Franco 3 à 8 PALETTES – livraison sous 10 JOURS OUVRÉS

Gerbabilité des palettes

Préconisations de conditionnement des palettes sur parcs et plateformes de stockage

3 CONFIGURATIONS — MAXIMUM 2 HAUTEURS



A Béton dallages et margelles : Dalle Pack Manoir (sauf B) ; Dallage Castellane Multiformats ; Dallages Monoformats Carrés (50x50, 60x60) ; Dalle Opus 50 et 60 ; Angles droits (margelle).

Céramique : Lame bois

B Béton dallages, margelles et accessoires : Dallage Pack B Manoir ; Margelles plates Espace ; Margelles et Accessoires (angle ext, courbes, etc.) ; Pas Japonais ; Chaperons de murs plats 0.5 m et Chaperons de murs 2 pentes 0.5 m et 1 m ; Chapeaux de piliers plats et pointes de diamant.

Pierre Naturelle : Dalles et Margelles

Céramique : Margelles

C Béton dallages, margelles et accessoires : Opus Castellane ; Dallages monoformats rectangulaires (60x45) ; Dallages Calanco et Horizon ; Margelles Galbées et autres modèles Plats ; Couronnements et Blocs ; Chaperons de murs plat 1 m.

Béton pavés : Bordurettes ; Pavés (3 hauteurs max)

Céramique : Dalle 60x60

Équerres d'arrimage

Voyage en départ

Dans le cadre des normes de sécurité appliquées au chargement des camions, nous vous rappelons que nous mettons en place une procédure pour tous les enlèvements dans nos usines. Si le chauffeur ne possède pas suffisamment d'équerres pour recouvrir toute la longueur du chargement (de chaque côté), nous lui mettrons à disposition des équerres d'arrimage :

En **CARTON** pour le site des **ÉOLIENNES** car les camions concernés sont bâchés

En **PLASTIQUE** pour les **AUTRES SITES** et **ÉOLIENNES** (dans le cas de plateaux)

Celles-ci feront l'objet d'une ligne de facturation sur le bon de livraison en question. Veuillez trouver ci-dessous les références :

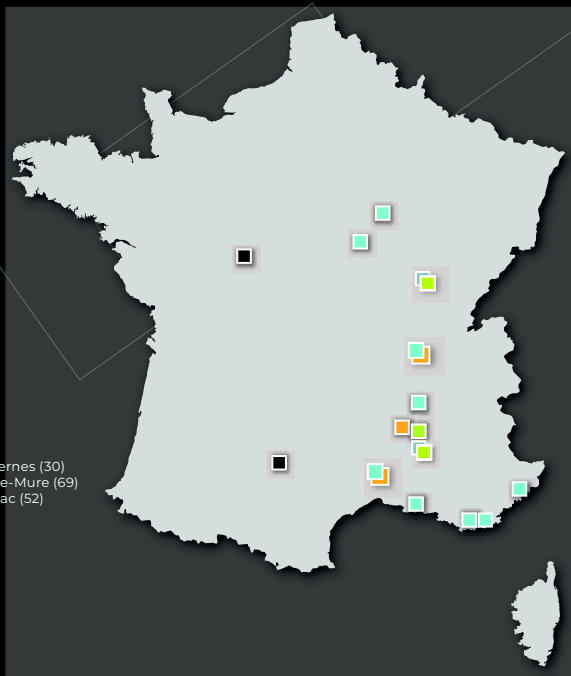
Code article	133157	133140
Libellé article	ÉQUERRE CARTON	ÉQUERRE PLASTIQUE
Tarif HT	3,00€	12,00€



Fabemi

TERRASSE & JARDIN

13 Sites de production en France



■ Unité de production TERRASSE & JARDIN (dalles/margelles/pavés/accessoires)

- Donzère Éoliennes (26)
- Donzère Agglos (26)
- Villegusien-le-Lac (52)

■ Unités de production VOIRIE & RÉSEAUX (Bordures/caniveaux,équipements urbains/assainissement)

- Ribaute-Les-Tavernes (30)
- Rochemaure (07)
- Saint-Laurent-de-Mure (69)

■ Unités de production GROS ŒUVRE (Blocs et/ou poutrelles)

- Allemanche-Launay-et-Soyer (51)
- Bourg-Lès-Valence (26)
- Donzère Agglos (26)
- Fontenay-sur-Loing (45)
- La Garde (83)
- La Seyne-sur-Mer (83)
- La Trinité (06)
- Ribaute-Les-Tavernes (30)
- Saint-Laurent-de-Mure (69)
- Villegusien-le-Lac (52)
- Vitrolles (13)

□ Plateformes de transit TERRASSE & JARDIN

Afin d'optimiser les flux de distribution, nous mettons à disposition de nos clients, deux plateformes de transit :

- "Touraine Transport" à Parçay-Meslay (37)
- "Transport Rigoni" à Colomiers (31)



Pour les produits soumis au marquage CE, les documents d'accompagnement sont disponibles, sur simple demande, auprès de l'usine de fabrication.



Nos produits identifiés avec le logo NF sont conformes au référentiel de certification NF 403. Les attestations sont disponibles sur nos sites internet ou sur simple demande.



Composés Organiques Volatiles (C.O.V.). L'ensemble de nos produits répondent à cette nouvelle réglementation.



Le groupe Fabemi a obtenu en 2018 le label Origine France Garantie pour ses usines Environnement de Donzère (Drôme).

CERIB IB 010

Malgré tout le soin apporté à l'exactitude des informations qui figurent dans ce catalogue, celui-ci ne doit pas être considéré comme un guide infallible des spécifications actuelles de nos produits et ne constitue pas une offre contractuelle d'un produit particulier. Reproduction totale ou partielle interdite, sauf accord écrit du Groupe Fabemi. Ne pas jeter sur la voie publique.

Le Groupe Fabemi tient à remercier tous les professionnels paysagistes qui ont aimablement autorisé la parution en image de leurs créations, qu'elles soient issues de réalisations pour leurs clients ou sous forme de chantiers éphémères issus de salons du paysage.

Crédits photos : Anne Vachon Production – Photos Frank Prost – Sol AG, Suisse – Christophe Grilhé Atelier – L'Œil Écoute – MT Conseil – N. Mathéus – Longrine – Hans Peter Schläfli – Living4Media (Caesar, Van Berge Alexander, Del Olmo Henri, Hausmann José-Luis, View Pictures, Great Stock, Blend Images, Simon Maxwell, Sheltered Images, Hasse Franziska) – Getty Images (Astro-Q, Barraud Martin, Chuckcollier, Reed Trinet) – Adobe Stock (shock, Fotosthick, MNSstudio, Ljiljana, New Africa, Aleksandr) – iStockphoto (LightFieldStudios, Plovesembre) – Fotolia – Thinkstock – Shutterstock – x.

Création graphique : Kaligram, atelier de création – Impression : Graphot - 04 75 96 79 00 - www.graphot.fr

SERVICES

Service échantillon

Pour être certain de choisir la bonne couleur, la bonne matière... Demandez un échantillon il vous sera expédié gratuitement.

Connectez-vous sur www.fabemi.fr
Sur la page d'accueil du site ou depuis la Rubrique Terrasse & Jardin.

Espace clients

FabExpress est un portail collaboratif, entièrement dédié aux partenaires distributeurs Fabemi. C'est un espace de travail sécurisé et personnalisé, accessible 7 jours/7, qui informe en temps réel sur l'état des devis, factures et commandes en cours. Identifiant adressé sur demande à fabexpress@fabemi.fr

Accès depuis www.fabemi.fr
Onglet : Portail FabExpress

Toujours en contact

Une question, un conseil... Fabemi vous accompagne dans votre projet !



Contactez-nous du lundi au vendredi, via le formulaire de notre site internet www.fabemi.fr

